

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 17/12/2024 - 46032 - 2015 B 01735 - 493 869 481 - 3AS -RACING

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2024  N° 11084* 25 Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)	
Exercice ouvert le		01/01/23		et clos le		31/12/23	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime simplifié d'imposition			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Régime réel normal			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
3AS-RACING (SAS) 25 chemin Lou Tribail 33610 CESTAS							
SIRET 4 9 3 8 6 9 4 8 1 0 0 0 5 8				Mél : fred.lemeunier@orange.fr			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				24/02/15			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
KONTYNUER 6 rue du Docteur Bézian 33470 GUJAN-MESTRAS				SIRET 5 3 9 6 4 2 2 7 2 0 0 0 2 2			
B ACTIVITE							
Activités exercées Commerce et réparation de motocycles				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1 Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal		567 849	
Bénéfice imposable à 15 %				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %			
Autres PV imposables à 19 %				PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies			
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies			
		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A			
Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %							
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %							
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)							
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom / Adresse 0			
				N°			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom / Adresse			
				N°			
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays				Nom / Adresse			
				État de résidence			
				N°			
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé AGIRIS							

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
JOEL PRUVOST SAS 10 Avenue du Rivage Gayant BP 30081 59502 DOUAI CEDEX					
Tél : 0327980716			Tél :		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 16/02/24 Lieu : SAINT-JEAN-D'ILLAC		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire : PRESIDENT - ASSOCIE LEMEUNIER FREDERIC		
			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF)			prestataire :		

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I	RÉPARTITION DES ACTIONS DES PARTS SOCIALES AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a			payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)									c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)									e	
									f	
									g	
									h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j	
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)	
J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. I, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
						5	6	7	8	
K	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%					
						0%	15%	19%		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
					MVLT restant à reporter					
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DON'S (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*06

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise : 3AS-RACING (SAS)		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 25 chemin Lou Tribail 33610 CESTAS		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 49386948100058		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/12/2023					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
AC IIF IMMOBILISABLES *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC				
		CX	CQ				
		AF	AG	52 822			
		AH	AI				
		AJ	AK				
		AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO	7 550	3 648	3 902	
		AP	AQ	1 618	1 045	573	
		AR	AS	74 296	45 578	28 717	
		AT	AU	155 165	95 222	59 943	
		AV	AW	56 874		56 874	
		AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT				
		CU	CV				
		BB	BC				
		BD	BE				
		BF	BG				
	BH	BI	17 600		17 600		
TOTAL (II)		BJ	BK	365 925	198 315	167 610	
AC IIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM				
		BN	BO				
		BP	BQ				
		BR	BS				
		BT	BU	1 007 849		1 007 849	
	CRÉANCES	BV	BW	1 929		1 929	
		BX	BY	9 000		9 000	
		BZ	CA	450 584		450 584	
	DIVERS	CB	CC				
		CD	CE	356 134		356 134	
Comptes de régularisation	CF	CG	532 395		532 395		
	CH	CI	9 253		9 253		
	CJ	CK	2 367 145		2 367 145		
	CW						
	CM						
	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	2 733 070	198 315	2 534 755	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	(3) Part à plus d'1 an :		CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		3AS-RACING (SAS)		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	102 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	47 500	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	10 250	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	1 226	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	405 477	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	426 110	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	993 063	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	85 150	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	111	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 007 018	
	Dettes fiscales et sociales			DY	293 280	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	156 133	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 541 692		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 534 755		
RENVU	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 479 231	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise 3AS-RACING (SAS)										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consecutives a une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCUR:	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	52 822	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG	7 550	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions		[Dont Composants M2]	KP	1 618	KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	70 031	KT		KU	4 265	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	31 489	KW		KX	24 216	
		Matériel de transport *			KY	36 794	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	60 586	LC		LD	2 080	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	56 874	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	208 068	LO		LP	87 435	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	17 600	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	17 600	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	278 490	ØH		ØJ	87 435	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCUR:	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	52 822	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	7 550	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	1 618	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	74 296	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	55 705	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	36 794	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	62 666	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	56 874	NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	295 503	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		lØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		1I		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	17 600	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	17 600	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	365 925	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 3AS-RACING (SAS)						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise 3AS-RACING (SAS)										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE	52 822	PF		PG		PH	52 822					
TOTAL I			RK	52 822	RM		RN		RO	52 822					
Terrains			PI	3 408	PJ	240	PK		PL	3 648					
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV	722	PW	323	PX		PY	1 045						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	30 317	QA	15 261	QB		QC	45 578					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	11 443	QE	3 815	QF		QG	15 258						
	Matériel de transport	QH	16 544	QI	7 416	QJ		QK	23 960						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	44 982	QM	11 022	QN		QO	56 003						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL II			QU	107 416	QV	38 077	QW		QX	145 493					
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	160 238	ØP	38 077	ØQ		ØR	198 315					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel									
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY			Total général non ventilé (NW-NY)	NZ					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise 3AS-RACING (SAS)

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C		6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	-17 600	6H	17 600	
		- Titres mis en équivalence	02	03	04		05		
		- titres de participation	9U	9V	9W		9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08		09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R		6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V		6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z		7A			
	TOTAL III	7B	TY	TZ	-17 600	UA	17 600		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	-17 600	UD	17 600		
Dont dotations et reprises	{	- d'exploitation	UE	UF					
		- financières	UG	UH					
		- exceptionnelles	UJ	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFIP N° 2057 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : 3AS-RACING (SAS)

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	17 600	UV		UW	17 600	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	9 000		9 000			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		Z1						
	Personnel et comptes rattachés		UY	500		500			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	61 629		61 629			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)		VC	111 000		111 000			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	277 455		277 455			
	Charges constatées d'avance		VS	9 253		9 253			
	TOTAUX		VT	486 437	VU	468 837	VV	17 600	
RENVUIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	85 150		22 690		61 362		1 098	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 007 018		1 007 018						
Personnel et comptes rattachés		8C	77 341		77 341						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	63 758		63 758						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	56 287		56 287						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	88 347		88 347						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 547		7 547						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	111		111						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	156 133		156 133						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 541 692	VZ	1 479 231		61 362			1 098	
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	60 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	12 462	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : 3AS-RACING (SAS)		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant	☐	* Exercice N, clos le : 31/12/2023		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	426 110	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)							WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	3 594		
			WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG	891		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ	990	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)							I7	133 764	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
Régimes particuliers / impositions autres	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux de 0 %							K7		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							I8		
								ZN		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								WN		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								XR		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								WQ	2 500	
								Y1		
								Y3		
								WR	567 849	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*								WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SID, cadre III)								WT		
Régimes particuliers / impositions autres	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WU	
		- imposées au taux de 0 %							WV	
		- imposées au taux de 19 %							WH	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WP	
		- imputées sur les déficits antérieurs							WW	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %							XB		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							I6		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							WZ		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							XA		
	Dédution au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *							ZX		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*							ZY		
	Avantages sur le bénéfice et exonérations *	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS		
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH				
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC				
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD				
dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI					
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL								
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	567 849	XH		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XJ		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	567 849	XO		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		3AS-RACING (SAS)		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	77 505
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
Provisions pour dépréciation *			9B		9C
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
				↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise 3AS-RACING (SAS)																		Néant ☐ *										
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				ØC		AFFECTATIONS aux réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau <i>(NB : le total I doit être égal au total II)</i>	{ - Réserves légales - Autres réserves TOTAL II	ZB	250																		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				ØD	203 000			ZD	202 750																		
	Prélèvements sur les réserves				ØE				ZE																			
									ZF																			
	TOTAL I				ØF	203 000			ZG																			
										ZH	203 000																	
RENSEIGNEMENTS DIVERS																		Exercice N :										
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)										J7		)	YQ	14 684													
	- Engagements de crédit-bail immobilier													YR														
	- Effets portés à l'escompte et non échus													YS														
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance													YT	71 996													
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8		)	XQ	461 528													
	- Personnel extérieur à l'entreprise													YU	2 782													
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)													SS	73 965													
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages													YV														
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES		)	ST	2 169 264													
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD													ZJ	2 779 535													
	- CFE, CVAE													YW	8 982													
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										ZS		)	9Z	14 124													
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD													YX	23 106														
I. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée													YY	1 980 920													
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations													YZ	1 172 074													
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)													ØB														
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *													ØS														
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *													ZK														
	- Numéro de centre agréé *				XP						- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)							ZR										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice													RG														
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI													RH														
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA					Plus-values à 15 %				JK					Plus-values à 0 %				JL					
										Plus-values à 19 %				JM					Imputations				JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.				JD					Plus-values à 15 %				JN					Plus-values à 0 %				JO					
										Plus-values à 19 %				JP					Imputations				JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH					N° SIRET de la société mère du groupe				JJ	5	3	9	6	4	2	2	7	2	0	0	0	2	2

Désignation de l'entreprise : 3AS-RACING (SAS)					Néant ☒ *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)	⑨				
		Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)	⑩	(A)	(B)		(C)
		Cadre C : autres plus-values taxables à 19 %	⑪			avec une ventilation par lots	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

[illegible]

Désignation de l'entreprise : 3AS-RACING (SAS)

Néant ☒ *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219.I a sexies-0 du CGI) ❶

- ❶ Entreprises soumises à l'IS
❷ Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 12,80 % ❷	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins values		Imputations sur les plus- values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ❹ = ❷ + ❸ - ❺ - ❻
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶		❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restants à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 3AS-RACING (SAS)				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F-SD 2024



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET

4 9 3 8 6 9 4 8 1 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3AS-RACING (SAS)

ADRESSE (voie)

25 chemin Lou Tribail

CODE POSTAL

33610

VILLE

CESTAS

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

1025

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

EURL

Dénomination

KONTYNUER (SARL)

N° SIREN (si société établie en France)

539642272

% de détention

100.0000

Nb de parts ou actions

1 025.00

Adresse :

N°

6

Voie

rue du Docteur Bézian

Code Postal

33470

Commune

GUJAN-MESTRAS

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET : 49386948100058

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3AS-RACING (SAS)

ADRESSE (voie) 25 chemin Lou Tribail

CODE POSTAL 33610

VILLE CESTAS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

3AS-RACING (SAS)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		
CRÉDIT BAIL		
LOCATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		
Variations de la provision spéciale de réévaluation		
ÉTAT DES STOCKS	0	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0	
EFFETS DE COMMERCE		
ENTREPRISES LIÉES		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		
TABEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0	
LES ENGAGEMENTS		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		
LES EFFECTIFS	0	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
TRANSFERTS DE CHARGES		
ANNEXES COVID-19		
DETTES LIÉES À LA COVID-19		
COMMENTAIRES	0	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

3AS-RACING (SAS)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 2 534 754.97 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 426 109.66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Conformément aux décisions des associés d'avril et mai 2022, la société a procédé à l'attribution des actions gratuites sur l'exercice 2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

3AS-RACING (SAS)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 25 ans
- Installations techniques	2 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	2 à 10 ans
- Matériels et outillages	2 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

3AS-RACING (SAS)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

3AS-RACING (SAS)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	52 822	
	Terrains		7 550	
	Constructions			
CORP.	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		1 618	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		70 031	4 265
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		31 489	24 216
	Autres immos corporelles		36 794	
	Matériel de bureau & mobilier informatique		60 586	2 080
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			56 874
	Avances et acomptes			
	TOTAL		208 068	87 435
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières		17 600	
	TOTAL		17 600	
	TOTAL GENERAL		278 490	87 435

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		52 822	
	Terrains			7 550	
	Constructions				
CORP.	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons			1 618	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			74 296	
	Inst. gal. agen. amé. divers			55 705	
	Autres immos corporelles			36 794	
	Mat. bureau, inform., mobilier			62 666	
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours			56 874	
	Avances et acomptes				
	TOTAL			295 503	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			17 600	
	TOTAL			17 600	
	TOTAL GENERAL			365 925	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

3AS-RACING (SAS)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	52 822			52 822
TOTAL	52 822			52 822
Terrains	3 408	240		3 648
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	722	323		1 045
Inst. techniques matériel et outil. industriels	30 317	15 261		45 578
Autres immos corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	11 443	3 815		15 258
Matériel de transport	16 544	7 416		23 960
Mat. bureau et informatiq., mob.	44 982	11 022		56 003
Emballages récupérables divers				
TOTAL	107 416	38 077		145 493
TOTAL GENERAL	160 238	38 077		198 315

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES STOCKS

3AS-RACING (SAS)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	945 902.07	61 946.73		1 007 848.80
Matières premières				
Autres approvisionnements	3 204.47	-3 204.47		
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	949 106.54	58 742.26		1 007 848.80

ACTIF CIRCULANT

3AS-RACING (SAS)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	17 600		17 600
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	9 000	9 000	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	500	500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	61 629	61 629	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	111 000	111 000	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	277 455	277 455	
	Charges constatées d'avance	9 253	9 253	
TOTAUX		486 437	468 837	17 600
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

3AS-RACING (SAS)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	9 253
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	9 253

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	9 000
Autres créances	277 455
Disponibilités	804
TOTAL	287 259

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

3AS-RACING (SAS)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	85 150	22 690	61 362	1 098
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 007 018	1 007 018		
Personnel & comptes rattachés	77 341	77 341		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	63 758	63 758		
Etat & Impôts sur les bénéfices	56 287	56 287		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	88 347	88 347		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	7 547	7 547		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	111	111		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	156 133	156 133		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 541 692	1 479 231	61 362	1 098
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	60 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	12 462			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

3AS-RACING (SAS)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 927
Dettes fiscales et sociales	106 678
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	118 605

LES EFFECTIFS

3AS-RACING (SAS)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	31.00	31.00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	31.00	31.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

COMMENTAIRE

3AS-RACING (SAS)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

NEANT

3AS - RACING
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 102 500 euros
Siège social : 25 Chemin Lou Tribail
33610 CESTAS
RCS BORDEAUX 493 869 481

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 426 110 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice :	426 110 euros
- Bénéfice distribuable :	426 110 euros
- A titre de dividendes répartis entre les associés :	123 000 euros
- Le solde s'élevant à :	303 110 euros

Affecté en totalité au poste " Autres Réserves".

Le dividende est donc de 120 euros par action.

La société qui assure le paiement du dividende est tenue, lors du versement, de précompter les prélèvements sociaux (actuellement 17,2 %) calculé sur le montant brut des revenus distribués et d'opérer un prélèvement forfaitaire obligatoire (actuellement 12,8 %), calculé sur le montant brut des revenus distribués.

La société qui assure le paiement doit verser, à l'administration fiscale, les sommes retenues au plus tard le 15 du mois suivant le paiement.

L'associé a la possibilité, lors de l'établissement de sa déclaration de revenus, d'opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Il bénéficie dans ce dernier cas de l'abattement de 40 % pour les personnes physiques domiciliées en France.

** Rappel des dividendes distribués*

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<i>Exercice Clos le</i>	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2022	-	-	-
31/12/2021	-	-	300 000 €
Distribution exceptionnelle 10/03/2021	-	-	294 000 €
31/12/2020	-	-	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Pour copie certifiée conforme
Le Président**

